

Communiqué collectif - 60 000 000 de consommateurs

(voir liste de tous les signataires au bas du communiqué)

Xavier Niel ne peut garantir l'indépendance éditoriale de 60 000 000 de consommateurs

L'Etat doit renoncer à ce projet de cession

La presse vient de révéler que le magazine « 60 millions de consommateurs », relevant historiquement de l'Etat, est sur le point d'être racheté par Xavier Niel.

Ce magazine est connu pour publier chaque année des comparatifs sur les forfaits mobile et internet. Free est un des principaux opérateurs en France en la matière (plus de 23 millions de clients en cumulé recensés sur internet et mobile)

Le conflit d'intérêt est évident et ne saurait être nié de manière crédible ni par l'Etat ni par Xavier Niel, actionnaire principal d'Iliad, groupe de télécommunications français, maison mère du fournisseur d'accès à Internet Free et de l'opérateur de téléphonie mobile Free Mobile.

Nous sommes attachés au pluralisme de la presse et au pluralisme associatif. Céder le titre, comme cela a été envisagé un moment, à QUE CHOISIR reviendrait à mettre l'ensemble de la presse consumériste sous le contrôle d'une seule association de consommateurs, ce qui pose question sur le plan démocratique et ouvrirait la voie, à terme, à une possible fusion / absorption des deux titres : QUE CHOISIR et 60 000 000 de consommateurs.

C'est pourquoi nous demandons à l'Etat de renoncer à la privatisation de 60 000 000 de consommateurs qui est aujourd'hui à l'équilibre sur le plan financier ou d'envisager de former un tour de table avec une participation significative de la Caisse des dépôts et consignations, [institution financière placée sous le contrôle du parlement à travers la commission de surveillance de la CDC.](#)

NB : La Caisse des dépôts et consignations est déjà actionnaire minoritaire du groupe franco-belge Médias Participations - [voir ici dans le paragraphe intitulé "holding"](#)

Ce sont les seules solutions envisageables pour garantir, de manière crédible et pérenne, l'indépendance éditoriale de 60 000 000 de consommateurs au service de tous les consommateurs de notre pays, c'est-à-dire de tous nos concitoyens.

Signataires :

Christian Khalifa, Président INDECOSA-CGT - Antoine Tirot pour la Confédération syndicale des familles - Nicolas Revenu, Responsable national consommation de la Confédération nationale des associations familiales catholiques (CNAFC) - Jean-Marie Bonnemayre pour le CNAFAL (Conseil National des Associations Familiales Laïques) - Bernard Filliat, Président du Centre Technique Régional de la Consommation et de l'Environnement Auvergne-Rhône-Alpes - Jean-Philippe Simon, Secrétaire général du Syndicat National des Agents CCRF & SCL CGT - Jean-Claude Chailley, Secrétaire général de Résistance sociale - Daniel Rome pour Cerises la Coopérative - Christian Delarue pour le Comité pour l'abolition des dettes illégitimes France - Christian Chasseau, Secrétaire National Mouvement National de Lutte pour l'Environnement - Youlie Yamamoto, Porte-parole d'ATTAC France - Martial Passi Secrétaire national du Mouvement de la paix - Francis Balay, Président d'Alternative mutualiste - Didier Le Reste, Président de la Convergence Nationale Rail - Patrick Hallinger, Coprésident de la Convergence nationale de défense des services publics - Charles Fournier, Député d'Indre-et-Loire - Stéphane Peu, Député de la Seine-Saint-Denis, Président du groupe parlementaire GDR - Jean-Claude Oliva, Directeur de l'association Coordination EAU Île-de-France - Jean-Philippe Gasparotto, Secrétaire général de l'Union des syndicats CGT du groupe Caisse des dépôts - Caroline Chevé, Secrétaire générale FSU - Michelle Gréaume, Sénatrice du Nord - Pierre Humbert, Président de l'association des Amis de Politis - Pierre Paresys pour l'Union syndicale de la psychiatrie (USP) - Benoît Garcia, Secrétaire général de la Fédération des finances CGT - Hugo Coldeboeuf, Secrétaire général de la CGT Banque de France - Pierrick Courbon, Député de la Loire - Marie Pochon, Députée de la Drôme

Paris, le 11 septembre 2026

Contact presse - Christian Khalifa : 06 48 71 42 98